



L'ECHO

DES PINCHINATS

Comité d'Intérêt de Quartier des Pinchinats
Association (Loi 1901) fondée en 1972.

N° 18 - Juin 2012

DATE A RETENIR

DIMANCHE 24 JUIN 2012

SOMMARE DE L'ECHO

- Page 1- Editorial du Président
- Page 2- Protégeons le quartier des Pinchinats
- Page 3- Rapport d'Activités
- Page 4- Assemblée Générale du 23 Mars 2012
Projet « Voisins Solidaires et Vigilants »
- Page 5- Projet « PLU » Elaboration-Avancement
- Page 6- Le Nouveau Conseil du CIQ
Bulletin d'Adhésion à l'Action du CIQ

FETE CHAMPETRE DES PINCHINATS

*Le CIQ des Pinchinats est heureux de vous convier à cette Fête organisée
Dans les Jardins de la Chapelle Sainte Anne
Le DIMANCHE 24 JUIN 2012*

Programme

- 10h30 Ouverture des stands
- café et dégustation de chocolats-Marché Paysan
- Expositions de peinture, Objets d'Art et Artisanat
- Animation sportive, Ping-Pong, Pétanque.
- 11h00 Moment Musical
- 12h00 Apéritif
- 13h00 Déjeuner Champêtre
- Chacun participera à la composition du buffet en apportant, une ou plusieurs de ses spécialités salées ou sucrées.
- Les Boissons seront offertes par le CIQ

Comme tous les Dimanches : Messe à 9h30

Le CIQ remercie La Paroisse, Le Comité des Fêtes des Platanes, La Liquoristerie de Provence, Le Moulin du Cacao, et la ville d'Aix.

Editorial

Il s'est passé beaucoup de temps depuis le dernier ECHO, trop sans doute. J'en profite ici pour lancer un appel amical aux idées de nos lecteurs afin de proposer des suggestions de thèmes concernant notre quartier des Pinchinats et encore plus souhaitable des bonnes volontés pour s'impliquer dans la mise en œuvre et rédaction de ces quelques pages.

Notre dernière Assemblée générale du 23 mars dont vous trouverez le compte rendu dans ces pages a permis de nous retrouver afin d'informer les résidents des Pinchinats des dossiers en cours et Projets nouveaux.

Le PLU (plan local d'urbanisme) est toujours en phase d'élaboration, Des réunions par secteurs sont programmées dans les prochains mois.

Concernant notre projet « Voisins Solidaires et Vigilants » le dossier transmis à notre Député Maire n'a pas reçu d'avis favorable.

Nous poursuivons malgré tout l'étude de faisabilité dans notre quartier par secteurs ; les « Parcs » se prêtant mieux à ce dispositif

Une commission de réflexion a été décidée lors de notre dernière réunion du CA le 10 mai ; deux membres du CA avec Daniel Rogier constitueront une équipe avec d'autres résidents volontaires.

A cette Assemblée Générale du 23 mars se sont tenues les élections du Renouveau des membres du Conseil d'Administration et au CA du 10 mai la constitution du Bureau ; un tableau vous est présenté dans ce numéro 18 de l'ECHO.

Il nous faut aussi évoluer dans le domaine de la communication, c'est pourquoi dans nos projets nous voulons créer un site Web ; il est devenu nécessaire sinon indispensable de « vivre avec son temps » et s'adapter aux nouvelles technologies et toute assistance d'adhérents serait bienvenue ; les liaisons par Internet se substituent aux moyens traditionnels, merci de nous communiquer vos adresses de courriel, ainsi nous vous ferons part des informations pouvant intéresser le CIQ, lesquelles seront ainsi partagées.

Nous sommes vos interlocuteurs au sein du Conseil d'administration, Merci de nous contacter. Nous nous efforcerons d'assurer le suivi de vos demandes ou questions.

Bernard DUSI

L'ECHO DES PINCHINATS

Maquette et Mise en Page : A.P. GRANJON
Choix des Textes de cette Edition : B.DUSI
Rédaction des Textes : Les Signataires

COMITE D'INTERET DE QUARTIER DES PINCHINATS

Association Loi 1901 Numéro 0131004684
Siège Social chez le Président ; Bernard DUSI (Tél. 04 42 21 13 84)
Li Esquiro, 1575 Ch. De la Fontaine des Tuiles-13100 Aix-en-Pce

PROTEGEONS NOTRE BEAU QUARTIER DES PINCHINATS

Chacun des habitants de ce quartier, est conscient que c'est un Privilège, de nos jours, de pouvoir bénéficier d'un tel environnement. Cette vallée des Pinchinats nous enchante à chaque détour de route ou de chemin par son harmonie végétale naturelle, sa flore, ses essences d'arbres et d'arbustes, ses « bancaous » de thyms, de romarins, de genêts, et autres espèces typiques de notre Provence.

Si vous empruntez, notamment, la route des Pinchinats (D.63), le chemin de La Fontaine des Tuiles, le chemin des Chênes, ou encore les autres nombreux chemins qui parcourent ce territoire, vous ne pourrez pas rester indifférents à la beauté des frondaisons et des paysages ni aux senteurs des herbes de Provence qui accompagneront vos pas.

Ce n'est pas un hasard si de nombreux Domaines parmi les plus beaux de la campagne Aixoise ont été implantés en ce lieu.

Le Paysage original du début du siècle dernier a dû s'adapter, dans certains secteurs, à l'impact de l'urbanisation, tout en gardant, pour l'instant, l'essentiel de son originalité, mais il nous faut rester vigilants pour protéger notre patrimoine commun.

C'est notamment l'objet de nos demandes auprès des services de l'Urbanisme dans le cadre de l'Enquête Publique concernant le PLU. Pour illustrer ce propos, vous trouverez ci-après, deux anciennes photos, en Noir et Blanc, aimablement transmises par **D.QUILICI**, la première (ci-dessous) nous montre la perspective, à cette époque, de notre vallée et de la Chapelle Sainte Anne : un coin de campagne privilégié et harmonieux, la deuxième (en dernière page) nous montre le Portail d'Entrée du Domaine de Tournon, avec déjà ces magnifiques cèdres qui ont bien grandi depuis.

Bien entendu, la protection générale de nos sites vis-à-vis des catastrophes naturelles (incendies, inondations, etc) ,de la circulation intensive, de la sécurité des personnes et des biens, doit être assurée par les Services concernés mais ce n'est pas l'objet de mon propos.

Ce court développement n'a qu'un seul but, celui de vous inciter, encore plus, si nécessaire , à protéger cet espace de vie magnifique qui nous environne et qui invite à cet art de vivre que nous partageons. Merci d'entretenir vos jardins et pinèdes ainsi que votre environnement immédiat, sans oublier les actions que vous pouvez mener auprès de vos Syndics, de votre CIQ, des Services de la Mairie, de nos divers Elus, etc..., n'ayant de cesse de penser que vous avez la chance d'habiter un lieu privilégié et que cela implique des devoirs.

Devoir de tout faire pour protéger ce joyau « Les Pinchinats » et d'inciter ceux qui le traversent (visiteurs/promeneurs) à faire de même. Ainsi, nous pourrions transmettre à nos enfants et nos successeurs, espérons-le, ce Patrimoine Provençal relativement intact.

André-Pierre GRANJON

CHAPELLE SAINTE ANNE



RAPPORT D'ACTIVITES

Nous devons préciser que notre CIQ est situé dans le **Quartier Nord – les Platanes** dépendant donc de la Mairie annexe correspondante et dont le **Conseiller – Elue** est Madame Liliane PIERRON, secondée par un adjoint technique Mr. Alain AMPHOUX. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces deux responsables, mais nous devons souvent attendre longtemps l'aboutissement de nos demandes notamment sur les points suivants: sécurité civile et incendie, voirie, urbanisme, transports et les grands dossiers comme le PLU et notre projet « Voisins solidaires et vigilants » en liaison avec la Police Nationale le Cdt. Thacon.

Délimitation géographique du CIQ: Notre CIQ est concerné par l'ensemble du Territoire des Pinchinats et ce n'est pas la localisation d'un bureau de vote qui détermine ce choix pour les résidents (ex : les Platanes ou Nord-Est); cette remarque concerne en particulier les **chemins Noir et de L'Echelle**, objet d'une « récupération » par le CIQ Nord-Est. Chaque Résident est libre de son choix et parmi nos adhérents y figurent un nombre significatif de riverains de ces chemins au fil des ans depuis 1972. C'est vraisemblablement le fait d'un redécoupage à des fins électorales depuis les dernières municipales. A noter en particulier la réfection avec création de refuges sur ce chemin de l'Echelle qui relève de notre CIQ. Cette remarque est faite à la suite de demandes et inquiétudes de résidents de longue date de ces chemins.

LES DOSSIERS:

La circulation: celle-ci devient de plus en plus intense avec des excès de vitesse; cette circulation est donc dangereuse en particulier sur le chemin Pascalis et la route des Pinchinats (RD 63b) devenus itinéraire de détournement de la RD 96 en raison du « bouchon » journalier à l'aqueduc à l'entrée aux Platanes. Nous sommes intervenus auprès de l'élue en charge Mr. PAOLI pour la limitation des vitesses par des panneaux ramenant à 50km/h. voire 30 dans certains virages successifs; il faut un accord en Conseil Municipal et du conseil général, compte tenu du statut du chemin; cette modification a un caractère d'urgence.

La sécurité civile et des biens L'insécurité (agressions et vols) ne fait que s'amplifier dans nos quartiers; pour exemples récents:

- Le Tabac Presse des Platanes le 14 janvier: agression
- Le garage Josserand en fin d'année 2011: agression violente
- La Station-Service ESSO: vols de cartes bancaires et sac à main.
- A Tivoli, braquage de la Boulangerie et petit Casino.
- Vol de voiture quartier de la Marguerite.
- Récemment le 20 février, vol avec effraction chemin de la Fontaine des Tuiles en fin de matinée.

C'est pourquoi nous vous présenterons au cours du débat le projet « Voisins solidaires et vigilants ». Nous avons eu le 29 Février une réunion avec notre Elue Mme Pierron, Mme Santamaria, et le Cdt. THAON de la Police Nationale. Nous y avons reçu un accueil sympathique mais tiède et avec beaucoup de réserves; c'est pourquoi nous avons rédigé une note d'information préalable à caractère général avant cette AG. C'est Mr. Daniel Rogier qui a instruit ce dossier en liaison avec les responsables de Venelles où ce dispositif est en place avec succès sur certains secteurs et projeté d'être étendu à d'autres cette année.

La sécurité incendie :

Cette sécurité commence par la **prévention, donc le débroussaillage**. Début Juin 2011, une visite et inspection avec le service des Risques Majeurs et la Mairie (Mme Gillet, MM. Amphoux, et B. Dusi) a été organisée afin d'examiner des secteurs sensibles: chemin de l'Echelle, Hauts Pinchinats, RD 96 entre l'Aqueduc et le chemin de Capéou, et un terrain appartenant au Canal de Provence à l'entrée de la petite Mignarde. J'ai eu, le 14 de ce mois, une entrevue avec la responsable pour une relance; des opérations de contrôle sont envisagées prochainement. Le Service des Risques Majeurs va adresser des courriers ou relances aux récalcitrants voire opposants !!

Pour notre demande de Bornes incendie supplémentaires c'est toujours l'attente.

AUTRES DOSSIERS

Domaine de Tournon :

Voir CR de l'AG de 2011: le chapiteau a été démonté en février 2012.

Les soirées « boîtes de nuit » ont engendré des nuisances sonores; les stationnements sauvages ont été réduits mais tardivement après nos interventions auprès de la Police et enlèvements des véhicules gênants.

Le PLU : Nous avons eu de nombreuses réunions avec la Ville, l'urbanisme et la Fédération des CIQ; nous avons consacré beaucoup de notre temps à ces relations extérieures dans des soirées se terminant fort tard; le 2 février réunion publique à Puyricard concernant le projet territorialisé Plateau de Puyricard et Celony (950 logements en secteur Nord). Le 12 mars, à l'assemblée générale de la Fédération, le projet territorialisé nous a été présenté dans sa version telle que modifiée à l'issue de la réunion de février. Le point vous sera donné au cours du débat par Albert DELHOMME.

En ce qui concerne les Pinchinats la volonté de nos Elus est le maintien de nos espaces agricoles et naturels à surveiller de près; nous tenons à la préservation de notre patrimoine.

Les déplacements : Une récente réunion publique a eu lieu dans cette salle le 24 février concernant le programme de travaux de voirie du secteur Nord –Est pour l'amélioration de ceux-ci (av. de Fontenaille, av. Ste .Victoire, cours des Arts et Métiers, rues Nostradamus, Pétrarque et Sacré-Cœur) avec des espaces verts face au lycée Cézanne.

Fête des Pinchinats: Chaque année, cette fête représente un temps fort de la vie sociale de notre quartier en toute convivialité, chaque participant(e) contribuant au repas par ses recettes de famille. Cette année, ce sera le dimanche 24 juin (à confirmer)

Bernard DUSI

I) RAPPORT D'ACTIVITES

-a) Délimitation géographique du CIQ

-b) Les dossiers

La circulation g- La sécurité civile et des biens - La sécurité incendie :

-c) Les autres Dossiers

Domaine de Tournon - Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Les déplacements - La Fête des Pinchinats

II) DOSSIER MORAL DU PRESIDENT

-a) Préservation de notre patrimoine, en particulier la conservation des zones agricoles naturelles et paysagères dans le cadre du futur PLU prévu en 2013.

-b) Nouveau dossier : Voisins solidaires et vigilants

-c) Amélioration de l'ADSL dans le quartier: Site WEB du CIQ:

-d) Atelier débat avec 2 grands sujets à l'ordre du jour :

-Voisins solidaires et vigilants par Mr. Daniel Rogier.

-Le point sur le PLU par Mr. Albert Delhomme.

III) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts modifiés en 2009 le renouvellement du Conseil a lieu tous les 2 ans pour la TOTALITE des membres

Les candidats sont :

-Pour un premier mandat : Mr. GRANJON André-Pierre

-Pour le renouvellement de leur mandat:

-Mmes. CHINOT Emmanuèle, MAGNAN Michèle

-Mrs . BOIS Daniel, DELHOMME Albert, DUSI Bernard, HOVINE Pascal, MAZELLIER Yves, POURCHIER Jean, QUILICI Daniel et ROEBEN Jean-Philippe

Les bulletins de vote remis aux adhérents lors de leur émargement sur la liste de présence comportent donc 11 noms pour 11 postes à pourvoir. En vertu des statuts, il faut, pour être élu, la moitié des voix plus une.

Bernard DUSI

PROJET "VOISINS SOLIDAIRES ET VIGILANTS"

I) Pourquoi des « voisins solidaires et vigilants »

-Exemple de la commune de Venelles qui a initié un premier dispositif dans trois quartiers avant de l'étendre en 2012 à

-Pour organiser et renforcer le lien social au sein du quartier

-Pour participer de façon solidaire à la vigilance face aux risques sécuritaires

II) Principes du Dispositif « voisins solidaires et vigilants »

-Organisation de la relation entre résidents du quartier puis avec la municipalité et les forces de l'ordre

-Dispositif entièrement volontaire

-Mise en place de « référents », volontaires pour un sous-quartier et servant de relais d'information

-Ne peut entrer en vigueur qu'après accord entre le CIQ, la Mairie et les forces de l'ordre.

-Doit faire l'objet d'une convention définissant de façon claire ses objectifs ainsi que les modalités et les limites de son mode d'action.

III) Modalités essentielles adoptées par ce Dispositif

-Les voisins "veillent mais ne surveillent pas " Ils sont vigilants mais ne sont pas des vigiles

-Ils alertent les forces de l'ordre, mais ne les remplacent pas

-Le réseau mis en place sert à diffuser l'information montante (en provenance des résidents) et descendante (en provenance des autorités)

IV) Questions en suspens

-Le quartier se prête-t-il à ce type de dispositif?

-Les résidents sont-ils intéressés et demandeurs?

-Quels retours d'expérience pouvons-nous avoir de communes ayant adopté le dispositif?

-Quelles seraient les étapes suivantes dans l'étude puis la mise en place du dispositif?

-Dans quelles conditions recevrons-nous l'appui de la municipalité?

Daniel ROGIER

Pour information, ce dossier a été soumis à la municipalité d'Aix-en-Provence et n'a pas reçu un Avis Favorable

PROJET « PLU » : ELABORATION/AVANCEMENT

PLU et PADD : de quoi parle-t-on ?

Depuis 2000, la loi invite les collectivités qui y ont intérêt à adopter un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** dans lequel chaque collectivité précise les règles propres à son développement urbain. Quels sont les terrains constructibles et les espaces à préserver ? Doit-on créer des logements supplémentaires ? Faut-il concevoir de nouvelles routes ?... Autant de questions, parmi d'autres, auxquelles le PLU apporte des réponses.

A la base du PLU, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** est quant à lui un projet politique fixant les perspectives de développement de la commune pour les années futures. Il recherche, en harmonie avec les autres programmes existants (Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains...), un équilibre entre plusieurs objectifs : renouvellement et extension de la ville, protection de l'environnement, nature des services et des équipements à favoriser, diversité sociale, maîtrise des déplacements

Phase de Concertation /Objectifs

Le PLU est un choix opéré par les communes d'établir, pour les 15 ans à venir, un projet couvrant la totalité de leur territoire et l'ensemble des domaines qui contribuent à son aménagement (construction, déplacements, eau et assainissement, protection de l'environnement, conservation du patrimoine...).

Le PLU se substituera ainsi au Plan d'Occupation des Sols (POS) arrêté en 1984.

Les grandes lignes du PLU résident dans la nécessité de "digérer" la forte croissance démographique des années 90, prenant en compte deux obligations : améliorer l'habitat et valoriser la qualité paysagère d'Aix.

Les quatre grandes orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, serviront de lignes de force au PLU :

- permettre une croissance urbaine maîtrisée, respectueuse du patrimoine paysager et urbain
- agir dans tous les quartiers pour en renforcer la convivialité et intensifier les espaces urbains
- progresser vers une mobilité durable
- renforcer la qualité environnementale et donner accès à la culture

La finalisation du projet PLU initialement prévu pour mi-2012 sera probablement retardé en 2013, puis approuvé par le conseil municipal. Il sera alors soumis, pour avis, aux membres dits « associés » : l'état, représenté par ses différentes directions régionales, les collectivités territoriales sur lesquelles le PLU peut avoir un impact, ou encore les chambres consulaires (Chambre de commerce, Chambre de métiers, Chambre d'agriculture),

Viendra ensuite l'étape de l'enquête publique. Une fois remis l'avis de la commission d'enquête, il reviendra au conseil municipal d'approuver le PLU. Cela devrait se produire courant 2013.

Réunions Publiques par Secteurs

Des Réunions publiques sont organisées par secteurs ou quartiers rassemblant divers CIQ et sont prévues les 15 et 22 Mai, suivi des 19 et 26 juin, la première concernant le secteur Puyricard ayant eu lieu le 02 Février 2012.

Pour Les Pinchinats cette réunion Publique dite « Secteur Aix –Agglomération » incluant de nombreux quartiers, a eu lieu le 15 Mai 2012 à la Cité du Livre. Compte tenu du périmètre de ces divers quartiers et du nombre de personnes présentes, les informations projetées ne pouvaient être que globales et les questions limitées. Ces informations ont portées essentiellement sur le centre ville et sa proche périphérie.

Le secteur des Pinchinats reste, à priori, pour une partie, « une zone agricole de sensibilité paysagère » et pour une autre partie « une zone de protection des espaces naturels » .

D'une manière Générale, peu de permis concernant de nouvelles constructions pourront être délivrés à l'avenir afin d'éviter, ce qui est appelé, « les mitages » (Dispersion de Constructions ou de lotissements réalisés en milieu rural) afin de préserver ce type de site.

A ce stade, nous sommes demandeurs d'une Réunion limitée à notre quartier et nous espérons que Monsieur A.GALLESE, adjoint à L'Urbanisme, tiendra sa promesse d'organiser, avant la clôture de cette large Concertation, une réunion concernant notre quartier afin que nous puissions poser nos questions et avoir des réponses plus spécifiques.

Nous recommandons aux personnes souhaitant avoir des informations plus détaillées, à la fois sur le **POS actuel**, encore en vigueur jusqu'à la date d'approbation du PLU, et également sur le **PADD et le PLU** en cours d'élaboration, de se connecter au site internet de la Ville d(Aix-en-Provence où il trouveront les informations, règlements et plans concernés

Rédaction A.P. GRANJON à partir des sources : site PLU de la Ville d'Aix-en-Provence et Exposé Albert DELHOMME

BULLETIN D'ADHESION / RAPPEL DE COTISATION AU CIQ

Nom et PrénomNom Propriété.....

Adresse Postale

Fait à Le..... Signature

Je joins mon Chèque de Cotisation à l'Ordre du CIQ des Pinchinats = **16 euros**

Bulletin à renvoyer au Siège Social chez le Président : Bernard DUSI

Li Esquirou, 1575 Chemin de la Fontaine des Tuiles – 13100 Aix-en-Provence - (Tél. 04 42 21 13 84)

PORTAIL D'ENTREE DU DOMAINE DE TOURNON

Photo prise en 1900

Cèdres plantés en 1870



LE NOUVEAU CONSEIL DU CIQ DES PINCHINATS

Membre du CA	Responsabilités	Adresse e-mail
Bernard DUSI	Président	bernard.dusi@orange.fr
Albert DELHOMME	Vice Président	albert.delhomme@wanadoo.fr
Daniel QUILICI	Vice Président	daniel.quilici@wanadoo.fr
Michèle MAGNAN	Secrétaire	pinchinats@gmail.fr
Pascal HOVINE	Trésorier	pascal.hovine@gmail.com
Daniel BOIS		danielbois@wanadoo.fr
Emmanuelle CHINOT		em.chinot@orange.fr
André Pierre GRANJON		apgranjon@hotmail.com
Yves MAZELLIER		Vivy2@wanadoo.fr
Jean POURCHIER		jeanpourchier@free.fr
Jean Ph. ROEBBEN		jean.roebben@wanadoo.fr